

PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Directrice Régionale

à

Monsieur le Directeur

GRANULATS DE LA CRAU
Quartier Prignan

13 800 ISTRES

Objet : Conclusions de la visite d'inspection du 25 avril 2018 dans l'établissement Granulats de la Crau à Istres.

Ref : Votre courrier en réponse du 18 juin 2018

P.J. :

Monsieur le Directeur,

Votre établissement a fait l'objet d'une visite d'inspection le 25 avril 2018.

Cette visite, non exhaustive, était axée autour des points particuliers suivants :

- conditions d'accueil des déchets inertes ;
- échéance de l'autorisation d'exploiter la carrière.

Suite à cette visite d'inspection, une remarque vous a été notifiée par l'Inspecteur de l'environnement. Par courrier visé en référence, vous m'avez fait part de vos observations, compléments d'information et/ou engagements en réponse à ces constats.

Au terme de cet échange, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des conclusions de l'Inspection suite à cette visite :

Écarts à la réglementation relevés :

- aucun écart à la réglementation n'a été relevé .

Remarques particulières relevées :

La remarque a fait l'objet d'une réponse satisfaisante.

Écarts relevés lors d'inspections précédentes :

Lors de la précédente visite d'inspection du 30 novembre 2017 il avait été relevé un écart qui restait à clore. Il a été constaté que la reprise des matériaux est en cours mais non achevée. Il sera examiné à l'occasion d'une prochaine inspection.

Sauf réserve de votre part motivée par des considérations prévues par la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et des articles L.110-1 4, L.124-1, L.125-1, L.125-2, L.125-4 et L.521-7 du code de l'environnement, ce courrier, ainsi que les fiches d'écart, seront publiés sur le site Internet de la DREAL PACA.

Restant à votre écoute pour toute observation complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur le Directeur

GRANDS TRAVAUX DE LA CRAN
Génie Civil

12 800 10000